

L'essentiel sur ...

LE FOREX ou marché des changes



**Le risque
est au bout du clic**



Qu'est-ce que c'est ?

Le **Forex** est le marché des changes (FOReign EXchange en anglais, marché des devises). **C'est le plus grand marché au monde, mais il n'est pas régulé**, contrairement par exemple au marché d'actions.

On y achète ou vend une devise en échange d'une autre avec différents objectifs possibles : payer un fournisseur étranger dans sa devise, se couvrir contre le risque de hausse d'une devise étrangère, faire de la pure spéculation...



Quand vous voyagez en dehors de la zone euro, vous achetez des devises étrangères et participez indirectement au marché des changes.

Des instruments de spéculation risqués

Les sites internet vous proposant de miser sur le marché des changes mettent à disposition différents outils spéculatifs :

- ♥ les **CFD** (Contract for Difference) : le « trader » parie sur l'évolution d'une devise A par rapport à une devise B, avec une faible mise de départ. Par exemple, si le cours de la devise A monte, l'acheteur gagne le montant de la progression multiplié par l'éventuel effet de levier ;
- ♥ les **options binaires** : l'acheteur d'une option parie sur l'évolution d'une devise en versant une prime. Si son anticipation est bonne, il perçoit un gain déterminé au départ (sa mise + 75 %, par exemple). Mais si, à l'inverse, il se trompe, il perd sa mise de départ ;
- ♥ le « **rolling spot forex** » : le « trader » intervient réellement sur le Forex en achetant ou en vendant une devise, sa position étant tacitement reportée chaque jour (d'où le terme « rolling »). Son gain ou sa perte est multiplié par l'éventuel effet de levier.

Des promesses de gain...

Les épargnants sont très sollicités pour traiter en ligne sur le marché des changes.



Les offres mettent en avant la possibilité d'un « effet de levier » afin de multiplier les gains ou les pertes (parfois jusqu'à 400 fois). Par la mise en jeu d'effets de levier très importants, les investisseurs peuvent perdre non seulement la totalité des sommes investies, mais également beaucoup plus.

L'effet de levier

Il permet d'obtenir une exposition importante sur un marché financier tout en immobilisant peu de capital. Les gains ou les pertes sont calculés sur la base du montant total de la position.

Ainsi, avec un apport de 100 euros, un levier de 400 permet de miser l'équivalent de 40 000 euros. Mais si la monnaie pour laquelle vous espérez une hausse perd finalement 10 % de sa valeur, votre perte s'élève à 4 000 euros hors frais, 40 fois plus que les 100 euros investis au départ...

L'imprévisibilité des cours et le risque de perte sont importants. Il est donc très difficile de générer des gains sur le Forex.

Pour les épargnants, la plus sage des décisions est donc d'éviter le marché des changes.

Surtout des pertes !

Une étude exclusive de l'Autorité des Marchés Financiers a évalué les résultats des investissements des particuliers sur le Forex : **9 clients sur 10 sont perdants.**

Pire, plus les clients ont été actifs (plus ils ont passé d'ordres ou plus leurs mises ont été importantes), et plus les pertes ont été fortes.

Pour ceux qui ont persévéré pour « se refaire », la perte s'est accrue ! Autrement dit, les « traders » les plus actifs ne tirent pas leur épingle du jeu...

Selon l'étude, de 2009 à 2012, 13 224 clients ont perdu au total près de 175 millions d'euros, tandis que les 1 575 clients restants ont gagné au total 13,8 millions d'euros...



89 %

des clients investissant sur le Forex via des services de trading agréés ont perdu de l'argent sur 4 ans*



10 900 €

montant moyen des pertes par client en 4 ans*



161 millions €

montant net perdu par les clients*

* Sur les plateformes autorisées interrogées par l'AMF (étude juillet 2014).

Soyez vigilants

Des escrocs derrière certaines offres...

De véritables escrocs se font passer pour des professionnels agréés.

Certains font de la publicité sur internet et créent des sites ayant l'apparence de sites financiers sérieux. En réalité, votre argent est tout simplement détourné, et vos recours sont très limités en raison de la fréquente localisation à l'étranger de ces prestataires illégaux. C'est la raison pour laquelle l'AMF publie et met à jour régulièrement sur son site www.amf-france.org  (rubrique « Mises en garde ») la liste noire des sites à éviter absolument.

Et que faire ensuite ?

Si vous avez été victime d'une escroquerie, **la première chose à faire est de porter plainte** au tribunal de grande instance du lieu de l'infraction et de contacter la DGCCRF au 39 39 ainsi qu'Info Escroqueries au 0811 02 02 17 (prix d'un appel local) ou sur www.internet-signalement.gouv.fr 

Dans le doute, vous pouvez aussi contacter la plateforme Epargne Info Service mise en place par l'AMF en appelant le 01 53 45 62 00 (prix d'un appel local) ou en remplissant le formulaire prévu à cet effet sur le site de l'AMF.

Peu ou pas de recours

Un dédommagement sera très difficile, voire impossible. Les sites d'arnaque au Forex étant principalement basés à l'étranger, il est très compliqué de poursuivre les responsables en justice, même quand ceux-ci sont identifiés.

Quelques conseils

La martingale n'existe pas !

De nombreuses publicités sur internet vous font croire que vous pouvez devenir « trader » en quelques jours, compléter vos revenus, voire même arrêter de travailler. Mais comme au casino, la martingale n'existe pas... Cette mise en garde vaut aussi pour d'autres offres spéculatives sur les matières premières, l'or...

Pas de rendement élevé sans risque élevé

Soyez prudent ! Aucun discours commercial ne doit vous faire oublier qu'il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé.

Vérifiez, vérifiez...

Pour savoir si une société (celle qui est derrière le site internet) est agréée, c'est-à-dire autorisée à proposer ses services en France, les épargnants doivent consulter le site <https://www.regafi.fr> 

Cette vérification est un premier réflexe à avoir avant toute décision d'investissement, quel que soit le produit financier.



Derrière une société non autorisée se cache souvent une escroquerie : votre argent n'est pas réellement investi sur le Forex et vous ne pourrez pas le récupérer.



lafinancepourtous.com

LE SITE PÉDAGOGIQUE SUR L'ARGENT ET LA FINANCE